

# Positionspapier

**Initiator\*innen:** Romain Gapany (JS Vaud)

**Titel:** PFR-009: Travailler pour vivre et non vivre pour travailler

---

## Antragstext

### Von Zeile 8 bis 12:

rémunération. À lui seul, le travail de *care* accompli dans le cadre privé du domicile dépasse le volume total du travail salarié en Suisse.(1)

~~Par travail de *care*, la JS entend tout travail de soins qui permet que les gens puissent se lever chaque jour pour aller à leur travail salarié.(1)~~

ar travail de *care*, la JS entend toute activité de soin à autrui (éducation des enfants, travail de la santé, etc...). Le travail du *care* est systématiquement dévalorisé sous le capitalisme, que ce soit au niveau professionnel avec des rémunérations trop faibles (pensons aux soins infirmiers ou au travail en crèche ou en EMS par exemple), ou privé, les activités domestiques de soin nécessaires à la reproduction de l'ordre social n'étant pas valorisées et compensées financièrement

## Begründung

Si le seul travail de soutien aux travailleurs est considéré comme du travail du *care*, alors tout travail fait pour aider, par exemple, des personnes âgées qui ne travaillent plus, n'est pas considérable comme du travail du *care*. Si le travail du *care* est toute activité essentielle, mais invisibilisée, à la reproduction de l'ordre social, ceci est encore pire car on retire au travail du *care* sa spécificité conceptuelle, située dans le

soin d'autrui. La notion de travail du care s'applique aux tâches de soin, que ce soit dans le cadre domestique ou professionnel (soins infirmiers). Ainsi, selon la définition donnée ici, on pourrait comprendre que le travail bénévole dans un festival de musique serait du travail du care (pour autant qu'on considère la culture comme essentielle), alors qu'on pourrait à la rigueur appeler cela du travail gratuit, mais en aucun cas de "care". Cela produit un non sens. De plus, si l'on définit le travail du care relativement à la catégorie "travail" (également mal définie), il faut présenter la définition du "travail" avant celle de "travail du care". le travail du care est l'activité de prendre soin d'autrui.

### **Unterstützer\*innen**

Margarida Janeiro (JSV), Mehdy Henrioud (JSV), Soline Caiazza (JSV), Julien-Clément Weber (JSV)